

n'a été soulevée même parmi les journaux de la gauche.

Quant au mouvement dans le personnel des juges de paix, on n'y trouve qu'une révocation de juges et deux de suppléants. Il y a, en outre, un juge de paix mis à la retraite, un démissionnaire et 16 suppléants démissionnaires.

Vous savez que le baron Baude, ambassadeur de France auprès du Vatican, est attendu à Paris. Beaucoup de journaux voudraient faire croire au public que M. Baude a encouru de très-vifs reproches pour l'attitude trop « clérical » qu'il aurait prise à Rome, dans une circonstance récente. Ces journaux insinuent, en même temps, que M. Baude ne sera pas renvoyé à Rome. Il n'y a pas un mot de sérieux dans tous ces bruits. M. Baude a obtenu un congé, sur sa demande. Il est souffrant, et, dans ce moment, le séjour de Rome est assez périlleux.

On n'avait aucune raison de lui refuser la permission de venir passer huit jours en France. Il n'y a rien de plus, rien de moins.

Le duc d'Aumale est parti pour l'Angleterre. On ignore le véritable but de cette excursion, mais on n'est pas étonné d'y attribuer un motif politique.

On parle d'une manifestation que songerait à organiser les conseillers municipaux de Paris. Il s'agirait d'un banquet qui serait offert aux présidents des groupes des gauches au Sénat et à la Chambre des députés, à titre de protestation contre l'acte du 16 mai. Des invitations seraient adressées aux vingt maires de Paris. Pour éviter que le Conseil municipal, en tant que corps constitué, eût à souffrir de l'initiative de ses membres, ceux-ci déclaraient qu'ils agissent, non en qualité de conseillers municipaux, mais comme simples citoyens. Ce qui contribue à donner à ce projet une certaine apparence sérieuse, c'est que ce sont les membres de la partie relativement modérée du Conseil qui en ont pris l'initiative. Reste à savoir si le cabinet accepterait la distinction entre conseillers municipaux et simples particuliers. Pour ma part, j'en doute.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Jeudi dernier, les anciens professeurs et les anciens élèves du collège, N.-D. des Victoires de Roubaix, étaient rassemblés pour la première fois en une réunion fraternelle. Cent cinquante personnes, répondant au chaleureux et bienveillant appel de M. Chabé, assistaient à la messe dite à l'intention des maîtres et des élèves décédés. Peu après, un banquet magnifique des réunissait autour du sympathique principal qui a eu l'heureuse et féconde idée de grouper près de lui la jeunesse roubaissienne.

Il est bon de rappeler aux jeunes gens et même aux hommes faits, que ceux qui ont consacré les plus belles années de l'existence à leur donner cet enseignement paternel et surtout cette éducation chrétienne d'où dépend leur vie toute entière, ont gardé pour eux, les mêmes sentiments d'affection et de cordialité.

Il est bon de réunir, comme autrefois sous la même égide, les condisciples de la vie dispersés, pour leur faire goûter de nouveau le charme de l'union fraternelle; les cœurs battent alors à l'unisson; on se souvient de l'éducation chrétienne reçue en commun; on se groupe, on se resserre et l'on devient plus fort pour résister aux assauts du respect humain et de l'indifférence religieuse.

C'est ce que Monsieur le principal du collège a compris, et c'est ce qu'il a mis immédiatement en pratique avec l'esprit de généreuse initiative qui le caractérise.

Au milieu du repas, au moment où l'on a renoué connaissance d'une façon complète, où anciens maîtres et anciens élèves se rappelaient avec un bonheur mutuel, les joies pures et les tristesses rapidement consolées, les récompenses et ainsi les escapades d'autrefois, M. le principal s'est levé et a prononcé d'une voix émue, l'allocution que nous reproduisons :

Messieurs, N'était ma position officielle de Principal du Collège, je ne prendrais certainement pas la parole, dans cette réunion, car c'est ici une fête pleine de souvenirs du passé, et moi, je représente, dans ce Collège, le présent, et, s'il plait à Dieu, l'avenir.

Toutefois, Messieurs, je ne crois pas être, quoique nouveau Principal, un étranger au milieu de vous tous; je pense être au moins un ami.

Dieu, en effet, m'a donné un cœur fait pour aimer la jeunesse. Dans cette réunion, c'est la jeunesse qui domine, bien que, depuis 32 ans que le Collège est fondé, nombre d'anciens élèves ont déjà pu fournir une longue carrière.

Et puis, Messieurs, le Collège de Roubaix, ce n'est pas l'enclos dans lequel nous sommes, ni les bâtiments qui nous abritent, c'est cette succession de maîtres et d'élèves, qui, depuis que l'Institution Notre-Dame des Victoires existe, sont venus, ou viendront exercer ici leur dévouement, et y chercher la vertu et la science.

Vous avez donc été, Messieurs, les anciens professeurs et les anciens élèves, et vous êtes encore le Collège de Roubaix, ce Collège où j'ai déposé toutes mes joies et toutes mes espérances. Dites-moi donc maintenant, com-

ment pourriez-vous n'être pas pour moi plus que des amis?

Enfin, Messieurs, je vous suis attaché par des liens plus forts encore, par ceux de la reconnaissance. Oui, je vous dois de la reconnaissance à vous tous, anciens professeurs, qui avez fondé ou développé ce Collège, en lui sacrifiant les plus belles années de votre vie, votre temps et vos forces. Ils ne peuvent être ici ceux qui ont donné plus encore, ceux qui ont donné leur vie! Si j'oubliais d'être reconnaissant envers vous, je serais comme un propriétaire qui ne sait seulement pas remercier l'architecte qui lui a construit une superbe demeure; comme un cultivateur qui n'a plus qu'à moissonner et qui n'éprouve aucune reconnaissance pour ceux qui auraient labouré et ensemencé ses champs.

A vous aussi, jeunes gens, je dois de la reconnaissance; je ne crains pas de le dire. Si, aujourd'hui, les élèves du Collège de Roubaix, sont des enfants soumis et courageux, c'est parce que vous avez fondé dans cet Etablissement, des traditions de soumission, de piété et de courage. A vous donc aussi, merci! Vos exemples d'autrefois restent encore, aujourd'hui, ma tâche plus facile.

Heureux, Messieurs, de vous recevoir ici si nombreux, je puis dire que l'Association des anciens élèves du Collège de Roubaix est fondée! Je propose de boire au succès de ces réunions dans l'avenir.

Puissez-vous, Messieurs, revenir toujours aussi heureux et plus nombreux encore. Il y a quelques vides, sans doute quelques absents, mais il n'y a point de coupables.

Le R. P. Couplet, fondateur de cette maison, m'a écrit, qu'aujourd'hui même, Mgr l'évêque d'Arras pose la première pierre de sa chapelle. Bien volontiers, il se serait rendu à mon invitation.

M. Dayez, m'écrivait encore, ce matin : « Praignez-moi de ne pouvoir assister à votre belle fête. Il y a, aujourd'hui, dans son église de St-Pierre, à Douai, une adoration du T.-S. Sacrement, et M. Dayez s'est fait une loi de ne jamais quitter son église, quand le Saint Sacrement y est exposé. »

Nous avons auprès de nous M. le doyen de Lannoy. Je porte la santé de mon vénérable prédécesseur. La jeunesse d'une grande partie du diocèse lui doit de la reconnaissance. Il a exercé son zèle à Tourcoing, à Solesmes, à Roubaix. C'est dans l'Instruction que ses cheveux ont blanchi. Puis-je avoir quelque chose de son dévouement!

M. Destombes, doyen de Lannoy, prédécesseur immédiat de M. Chabé, dans la direction du Collège de Roubaix, a remercié en termes excellents, le jeune et éminent principal. Il a exprimé le bonheur qu'il ressentait à se retrouver au milieu de ses anciens élèves, pour lesquels il a conservé la même paternelle affection.

Diverses santés furent alors proposées; mais, nous ne pouvons passer sous silence, le toast porté à Pie IX, par un ancien élève du Collège de Roubaix, M. Edouard Liagre, qui, dans une improvisation chaleureuse, a protesté, en son nom et en celui des anciens camarades, de son dévouement au Saint-Siège et au successeur de Pierre, dont l'univers catholique célèbre, il y a quelques jours, le jubilé épiscopal.

Enfin, la journée se termina par l'exécution d'une cantate de circonstance composée par M. Ed. Duprez, un des vétérans du Collège de Roubaix, dont il a fait partie comme professeur de musique pendant de longues années. Puis, maîtres et élèves se séparèrent, en se promettant de se retrouver au premier appel de M. le principal, et en félicitant M. l'abbé Wirth, économiste du collège, de l'organisation heureuse de cette fête de famille dont tous conserveront le meilleur souvenir.

R.

Au nombre des actes de justice que le ministre de l'intérieur accomplit en ce moment, nous sommes heureux de constater la nomination de M. Derbigny, au Conseil de préfecture du Nord, où il avait été remplacé, il y a trois mois, par M. Pichon.

De grandes manœuvres auront lieu cette année pour les 2e, 5e, 10e, 11e, 13e, 15e et 18e corps.

On voit que notre corps d'armée n'est pas de ceux qui doivent participer aux manœuvres.

Nous apprenons que la *Fanfare-Delat* doit se rendre au Concours de Compiègne, dimanche prochain 17 courant, et qu'à cette occasion, elle fera jeudi 14 courant, à 9 heures du soir, dans la salle des répétitions de la *Grande-Harmonie*, une répétition publique des morceaux qu'elle doit y exécuter.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Léonard Aublin, condamné à mort par arrêt de la cour d'assises du Nord, du 19 mai dernier.

Les expropriations pour le chemin de fer de Menin à Tourcoing, auront lieu dans le mois d'août. Le jury ne tardera pas à être nommé.

Les fêtes de Lille ont eu un temps magnifique, ce qui a donné large carrière aux jeux populaires qui ont eu lieu avec le plus grand éclat.

Parmi les lauréats du tir à l'arc et des jeux de boule, on remarque des personnes et des sociétés de Roubaix.

Au tir de l'Union, MM. Vaissier et Van Eerzelle, de la société *Saint-Bastien*, ont obtenu des prix; le premier, consistant en cinq couverts d'argent, le second, en un seul couvert.

Au tir *Saint-Pierre*, MM. Auguste Tiers, Emile Nyss, Dépléchin, Ducoulombier, des *Amis-Réunis*, ont aussi reçu des récompenses; les deux premiers, chacun deux couverts en argent, les deux derniers, chacun un.

Dans les jeux de boules au pas, les sociétés du *Lion Belge*, de *Saint-Jean* et de *Saint-Alphonse* de notre ville, ont remporté des médailles.

On nous rapporte qu'un vol a été commis, hier, chez un vitrier de la rue Neuve, vol si peu considérable qu'il ne méritait assurément pas les difficultés inouïes qu'il a fallu surmonter pour le commettre.

Son auteur, un jeune tonnelier belge avait besoin d'argent et trop paresseux pour en gagner, il résolut d'en prendre. Comme il avait vécu dans un monde de tonneaux, la première chose qui lui vint à l'esprit fut de voler... des bouchons. Mais que d'obstacles!

Il se présenta d'abord chez un liquoriste de la Grande Rue, auquel il commanda 1,000 bouchons et une barrique d'huile à porter à une adresse qu'il indiquait. Seulement, comme 1,000 bouchons sont choses transportables à bras, il offrit de les emporter de suite. Mais la mine et les vêtements déguenillés du drôle éveillaient les soupçons du liquoriste qui s'y refusa, en alléguant qu'il n'était ni plus ni moins facile de transporter le tout. Notre homme déconcerté s'éclipça, et comme bien on pense, quand les achats arrivèrent à leur destination, il n'y avait personne pour les recevoir.

Entretiens, notre personnage s'en vint pour exécuter la même manœuvre chez le vitrier de la rue Neuve. Là, on lui laissa emporter 300 bouchons, mais cette fois-ci encore, on eut des doutes, et on fit accompagner le porteur par la bonne.

Alors commença pour la pauvre servante la course la plus échevelée. Le tonnelier belge ne sachant comment s'en défaire, résolut de l'exécuter. Marchant à grand pas, il lui fit faire mille détours dans nombre de rues, et enfin voyant qu'il allait se fatiguer avant elle, il prit soudain la fuite, laissant sur place la servante abasourdie.

Le pauvre diable avait eu bien du mal pour escamoter ses 300 bouchons qu'il alla vendre immédiatement pour la plus mince somme. Pour comble de malheur, il n'a pas tardé à être arrêté, vagabondant dans la Grand'Rue sans se douter que la police connaissait son affaire.

Ce voleur est âgé de 17 ans. Il était enfant de troupe dans l'armée belge, d'où il s'est échappé pour venir à Roubaix. Il se nomme Nestor Dupont.

On a amené cette nuit, à la prison municipale, un tisserand nommé Delwarde, qui fait ses visites la nuit, coutume dont on ne trouve trace que dans les annales de messieurs les voleurs.

Cependant, notre tisserand ne venait pas à cette heure indue pour voler; c'était tout bonnement pour insulter et violenter quelqu'un, dont il avait à se plaindre. La police en fut informée, et notre hommerendu à l'usage du monde. Mais, il n'entendit pas raison et se porta même à des voies de fait envers l'agent. C'est ce qui détermina son incarcération immédiate.

Il paraît qu'avant la venue de l'agent, il s'était passé une scène atroce que le respect dû au lecteur, nous oblige de taire.

Voici un autre personnage de la trempe du précédent, mais dont les expédients ont réussi, en attendant justice.

Dans une ferme de Wasquehal, on cherchait des ouvriers pour couper le lin; un homme vint et s'offrit comme tâcheron, disant que si on lui confiait la besogne, il trouverait des ouvriers pour l'exécuter. On accepta.

Quand le travail fut terminé, le tâcheron reçut l'argent du fermier pour payer ses hommes, mais fasciné par l'éclat des pièces de cent sous, l'individu les empocha et pris la fuite vers la libre frontière, emportant ainsi le pain d'une douzaine de malheureux ouvriers et de leur famille.

Ce malfaiteur est d'origine belge. On ignore son nom.

L'état de M. Charles Lecomte, l'un des survivants de l'horrible catastrophe de Lille, continue à être très-grave. On signalait pourtant, mardi à midi, une légère, très-légère amélioration, dans la position de ce malheureux jeune homme.

Nous apprenons aussi que M. le préfet du Nord vient d'envoyer des secours aux veuves de Keuteraof et Lihousse et à la femme Desrumaux, victimes de l'accident de samedi.

Mardi matin, ont eu lieu à Gondecourt les funérailles de l'une des victimes, Dalennes. Comme pour le maître maçon Lahousse, M. Boucquoy avait

voulu suivre le convoi. Sa désolation, à ce que nous raconte un témoin oculaire, faisait peine à voir.

Une foule considérable, tout le village, avait aussi voulu accompagner à leur dernière demeure, les restes de Dalennes, un travailleur universellement estimé et aimé de ses concitoyens.

Il y a un an, à peine, il perdit sa sœur aînée et un frère; le seul survivant aujourd'hui est depuis longtemps malade.

On se rappelle que les journaux avaient d'abord annoncé que M. Ernôte, ingénieur en chef des mines de Liévin (Pas-de-Calais), avait succombé aux suites d'un empoisonnement par des champignons.

Il résulte d'une lettre écrite par M. Léon Dudicq, ingénieur de la Société charbonnière de Bascoq, que le jour de son décès, M. Ernôte a diné chez lui et qu'il n'a pas été servi de champignons à table.

Un bijoutier de la rue de la Gare, à Lille, M. Masquelier, avait confié à un sieur Mayer, chineur sur argenterie, domicilié rue du Blanc-Ballot, des montres et des bijoux pour une somme de plus de 1.000 fr. qu'il devait vendre. Mayer a trouvé plus avantageux de filer en emportant le tout.

L'état du malheureux directeur du cimetière du Sud de Lille, M. Hallez, si gravement blessé, il y a quelques semaines, en tombant d'un car, est loin, paraît-il, de s'améliorer en ce moment. Des accidents sont survenus, nous dit-on, qui mettent de nouveau ses jours en danger.

Pour la chronique locale, G. Baudelot

REOUVERTURE DES CHAMBRES

Pendant la session des Chambres, le *JOURNAL DE ROUBAIX* publie le soir, dans sa grande édition, mise en vente et distribuée en ville vers sept heures, le COMPTE-RENDU TELEGRAPHIQUE de la séance du jour du SÉNAT et de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Ce compte-rendu résume les discours des orateurs et tous les incidents de la séance. Il est aussi complet que celui que publient les journaux de Lille du lendemain matin.

L'organisation du service télégraphique du *Journal de Roubaix*, lui permet de donner dans son édition du soir :

Toutes les nouvelles connues à Paris, à Versailles, à Londres et à Bruxelles jusques cinq heures et demie;

Les cours de clôture des principales valeurs à la Bourse de Paris;

Les cours commerciaux des marchandises aux Bourses de Paris et de Lille du même jour;

Les dépêches cotonnières du jour de Liverpool, du Havre et de New-York.

Le *Journal de Roubaix* est ainsi en avance de QUINZE HEURES et même de VINGT-QUATRE HEURES, sur les journaux de Paris et de Lille.

Prix d'abonnement, pour trois mois : à la grande édition : fr. 13-50.

NOUVELLES LOCALES ET DÉPARTEMENTALES

Feuilleton. — Variétés. — Faits divers. — Articles de sport. — Revue des modes.

Correspondances commerciales, etc., etc.

La petite édition du *JOURNAL DE ROUBAIX* paraît le matin.

Elle donne le compte-rendu des Chambres, les cours de la petite Bourse du boulevard, toutes les nouvelles de la nuit et du matin, JUSQUES SEPT HEURES.

Un numéro : Cinq centimes.

Dans la matinée de lundi, dit le *Journal de Bergues*, un cultivateur de Drincham, se rendit chez M. Busco pour y faire l'acquisition d'un paletoir, et s'aperçut un peu tard qu'il avait perdu un calpin contenant six billets de 100 fr. M. Busco le retrouva dans son magasin et s'empressa de le remettre entre les mains de M. le commissaire de police. Quelques instants après, le cultivateur rentra en possession de son argent.

Un autre acte de probité a été accompli, il y a quelques jours, par le sieur Cousyn, ébéniste à Bergues, qui avait trouvé en revenant de Dunkerque, dans un wagon du train de 3 h. 45 un porte-monnaie contenant la somme de 96 fr., s'est empressé de le remettre à M. le chef de gare. Il a été réclamé par le sieur Claeysman, soldat du garnison à Dunkerque dont les parents habitent quel de la Manutention.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 juin. — Félicie Debayve, aux 3 Pons, Pauline Lecourt, rue de la Campagne, 43. — Louis Vasseur, rue de France, 4. — Angèle et Albert Lecomte, jumeaux, rue du Fort, 9. — Gertrude Bouwman, rue 3 Pons. — Marie Eckman, rue de l'Épée. — Louis Baquet, au chemin des Coutures. — Léon Lebrun, rue des Longues-Haies. — Éliane Dubroncq, rue des Longues-Haies. — Éli-Péire, rue Turgot. — Alexis Lanneau, rue du Pile. — Flore Deschamps, rue Bernard. — Emilie Lavoyre, rue St-Etienne, 20. — Alexandre Dehain, rue d'Hen.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 juin. — Adèle Rotru, 16 ans, sans profession, rue de Soubise, 36. — Anne Ducaet, 61 ans, rue Pellart, 98. — Marie Parmentier, 82 ans, ménagère, rue St-Jean. — Georges Deruyver, 15 jours, rue des Récollets. — Florine Gustin, 11 mois, rue de l'Avocat, 32. — Jean Desalle, 32 ans, tisserand, rue de Lannoy. — Georges Toulet, 1 an, rue du Moulin, 165. — Adèle Bouchart, 61 ans, rue de Tourcoing. — Henri Laes, 1 an, au Pile. — Marie Aelbrocht, 13

ans, rue Turgot. — Anne Coupleux, 20 ans, journalier, rue Ste-Elisabeth, 37. — Alfred Lepoutre, 8 ans, rue de la Rondelle. — Edix Vercruyssen, 4 mois, rue Sébastopol. — Ridel, présenté sans vie, rue Vaucanson. — Jacques Tiron, 35 ans, forgeron, Hôtel-Dieu. — Albert Lecomte, 9 heures, rue du Fort.

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE ROUBAISSENNNE. — CONCOURS DE CHATEAUDUN. — Pigeons lâchés à 5 heures. — 1er prix, 10 h. 55, (poule), Hespel, France du Nord, 2e, 11 h. 05, (poules), Catel, la Colombe d'or. — 3e, 11 h. 11, (poule), Duhamel, Trois pigeons bleus. — 4e, 11 h. 13, (poule), Duhamel, Trois pigeons bleus. — 5e, 11 h. 14, (poule), Debuine, Jeunes Amateurs. — 6e, 11 h. 16, Prevost, l'Arrive du pigeon voyageur. — 7e, 11 h. 18, (poules), Guilmain, les Intrépides. — 8e, 11 h. 18, Gadene, St-Luc. — 9e, 11 h. 19, Meuniers, les Intrépides. — 10e, 11 h. 20, (poules), Biomart, Petit voyageur. — 11e, 11 h. 20, (poule), Guilmain, les Intrépides. — 12e, 11 h. 23, (poule), Vanbèvre, la Colombe d'or. — 13e, 11 h. 29, Parrot, le Pommier. — 14e, 11 h. 29, (poules), Catel, la Colombe d'or. — 15e, 11 h. 30, Meuniers, les Intrépides. — 16e, 11 h. 30, (poule), Dufores, Voltigeur. — 17e, 11 h. 30, (poule), Waloes, la Concorde. — 18e, 11 h. 31, (poule), Catel, la Colombe d'or. — 19e, 11 h. 32, (poule), Wardvoir, Pigeon d'argent. — 20e, 11 h. 33, (poule), Laboussac, la Pomme. — 21e, 11 h. 33, (poule), Daspretz, la Rapide. — 22e, 11 h. 33, (poule), Farvarque, l'Aigle. — 23e, 11 h. 34, Degrieux, les Intrépides. — 24e, 11 h. 36, Gadeune, St-Luc. — 25e, 11 h. 36, Vanbèvre, la Colombe d'or. — 26e, 11 h. 38, (poules), Pigeon d'or. — 27e, 11 h. 38, Dhalluin, St-Luc. — 28e, 11 h. 39, Daspretz, la Rapide. — 29e, 11 h. 39, Lampe, St-Luc. — 30e, 11 h. 41, Hespel, France du Nord. — 31e, 11 h. 41, Manchou, St-Luc.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 juin. — Édgar Devornay, au sentier de Roubaix. — Hélène Desquaire, rue de la Gloche. — Jeanne Dandin, rue Motte. — Louis Dupont, rue de Gand.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 juin. — Clémence Boston, 4 ans 2 mois, rue des Poutrais. — Elisa Delannoy, 32 ans 4 mois, épouse de Léon Massé, à Bondues. — Héloïse Gourdin, 6 mois 17 jours, au pont de Neuville. — Palemone Virgo, 1 mois 22 jours, au chemin des Mottes.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELCROIX-MAZURE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Catherine-Joséphine MAZURE, veuve de Monsieur Adrien-François DELCROIX, décédée à Watrelos, le 11 juin 1877, à l'âge de 81 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au service solennel qui aura lieu le vendredi 14 juin 1877, à 9 heures 1/2, en l'église de Watrelos. L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Crétignie.

Les amis et connaissances de la famille CASTEL-LECOMTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Catherine-Angélique-Joseph LECOMTE, veuve en secondes nocces de M. Louis-Casimir FACON, épouse de M. Léonard-Adolphe CASTEL, décédée à Roubaix, le 12 juin 1877, à l'âge de 63 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au service solennel qui aura lieu le vendredi 14 juin 1877, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les vigiles seront chantées le jeudi 14, à 6 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 44.

Les amis et connaissances de la famille COCHETEUX-LORIDANT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis COCHETEUX, décédé à Roubaix, le 12 juin 1877, dans sa 71^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au service solennel qui aura lieu le jeudi 14 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulchre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts prolongée.

LETTRES MORTUAIRES ET OBITS. — Imprimeur Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (Dépêche de l'Observatoire de Paris). Paris, 13 juin, 4 heures soir. — Hauteur du baromètre : Brest Paris, Bordeaux, 760. Toulon, 762. Baromètre très-uniforme. Vent faible. Température élevée. Continuation du temps chaud.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur, Ce matin, rue de l'union, plusieurs personnes ont été subitement étonnées, en voyant une pièce de fer tomber du treuil extérieur d'un atelier, et se brayer aux pieds d'un passant, s'estimant très-heureux de ne pas l'avoir heurté sur la tête.

J'ai toujours été ennemi des entraves apportées dans le libre exercice de l'industrie, cependant, il nous paraît opportun de faire remarquer dans l'intérêt de nos concitoyens, que les rues Neuve et de l'Union, sont actuellement trop fréquentées, pour y perpétuer sur la voie publique un danger permanent; surtout lorsqu'il est si facile d'établir des ascenseurs dans l'intérieur des constructions. Agréés, etc.

Un abonné

Roubaix, 12 juin 1877.

Belgique

Un accident est arrivé dimanche le long de la ligne du chemin de fer, entre les stations de Barry et d'Havines. Au moment du passage du train de voyageurs qui arrive à Tournaï à 10 h. 59, un viellard était arrêté sur la voie. Le machiniste qui l'aperçut à temps, donna trois coups de sifflet pour l'avertir, mais le pauvre homme ne bougea pas... Quelques secondes plus tard, il ne restait plus de son corps que des restes informes horriblement broyés.

On a parlé depuis quelque temps de grands travaux stratégiques à élever sur la ligne de la Néthe dans le but de défendre en temps de guerre les approches d'Anvers.

On nous assure que ces travaux consistent dans la construction d'une digue défensive sur la Néthe, depuis Liere jusqu'à Battenbroeck près de Waelhem, avec des terres de ponts à Liere, Duffel et Waelhem.

Nous ne reproduisons ce renseignement que sous toutes réserves.

Nous apprenons que de grands travaux d'appropriation se font à Anvers. On met la place en complet état de défense. C'est un simulacre, dit-on.

Faits Divers

— INCENDIE. — Au manoir de Riencourt-les-Cagnicourt, à l'Avenir, d'Arras :

« Samedi 9 juin, vers 4 heures et 1/4 de l'après-midi, un incendie épouvantable a consumé cinq maisons et trois granges dans cette commune. Deux enfants, deux frères, ont été brûlés : Erasme Estrique, âgé de 7 ans, et Jean-Baptiste Estrique, âgé de 4 ans.

« Voici dans quelles circonstances est arrivé ce terrible accident : cinq ou six enfants jouaient dans la cour de la maison occupée par les sieurs Mercier, Estrique et Derocq; les enfants Derocq ont été chercher des allumettes, et ont mis le feu dans une petite étable, sise vers la grange occupée par Anselme Caron. Erasme et Jean-Baptiste Estrique, avec un courage au-dessus de leur âge, ont essayé d'éteindre le feu, mais n'ont pas réussi. Leurs efforts ont pris feu. Un courageux citoyen, Gustave Peugnet, charron, a arraché les malheureux enfants aux flammes et est allé les immerger dans l'abreuvoir, mais il était déjà trop tard, leurs blessures étaient trop graves, et ils sont morts dimanche dans la matinée. M. Peugnet, en accomplissant son acte de courage, s'est brûlé grièvement les deux mains; il sera quelque temps sans pouvoir travailler.

« Détail touchant et bien triste : le jeune Erasme Estrique disait tout en supportant avec courage ses cruelles souffrances. « Je ne veux pas aller dans le trou; ce n'est pas moi qui ai mis le feu, c'est Amélie. »

« Par suite de l'absence des habitants, retenus pour la plupart aux travaux des champs, l'incendie s'est propagé avec une grande rapidité.

« A 6 heures, tout était consumé. Huit ménages ont tout perdu et se trouvent sans asile une partie seulement des bâtiments est assurée. »

— UNE COLONIE BROUVIER. — La France va rentrer en possession d'une de ses colonies perdues.

Cette colonie est l'île de Saint-Barthélemy, des Antilles.

Cette île, qui fut jadis cédée à la Suède, en 1784, était la seule colonie de cette puissance qui, s'en trouvant embarrasée, nous l'a rendue moyennant une faible somme.

La population comprend 3,000 blancs, presque tous d'origine française, et 13,000 noirs, anciens esclaves affranchis.

L'île a une étendue de 2,100 hectares, sur lequel il n'y a pas une source, on va chercher l'eau dans l'île anglaise de Saint-Christophe, à 52 kilomètres de distance.

Il est inexact que l'eau du canal de Suez ait beaucoup baissé, et qu'il n'y ait plus que vingt pieds d'eau à l'entrée, du côté de la Méditerranée, ce qui empêcherait de passer les navires ayant plus de vingt pieds. Aucun échouage n'a eu lieu dans le canal de Suez. Les vapeurs *Khédive* de la Compagnie péninsulaire et *Sindh* des Messageries Maritimes, ont traversé, hier, avec un tirant d'eau de 7 mètres.

— M. l'abbé Charles Laborde, qui vient d'être désigné pour l'évêché de Blois, est né à Saint-Nazaire en 1826; il a été ordonné prêtre en 1850, chanoine honoraire de Nantes depuis 1855, et curé de Sainy-Similien, paroisse de 19,000 habitants, depuis 1871. De 1859 à 1871, il avait été vicaire général de Mgr Jaquetot avec Mgr Richard, aujourd'hui archevêque de Larisse, co-adjuteur de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

— LA LOI DE LYNCH. — Le vendredi 25 mai, dès la pointe du jour, 4 nègres du voisinage attaquèrent la maison isolée de M. Chamblin, près de Colombus.

Après avoir mis le feu aux